

Dominique Martin passe de l'ANSM à la CNAM



Le directeur général de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicaments et des produits de santé (ANSM), Dominique Martin, a rejoint la CNAM depuis le 1^{er} décembre dernier comme médecin-conseil national. Il succède à Olivier Lyon-Caen qui occupait cette fonction depuis juillet 2017, et qui a été nommé conseiller auprès de la Directrice Générale de l'Offre de Soins (DGOS), Katia Julienne. Auprès du directeur général de la CNOM, Thomas Fatome, « *il sera en charge de la politique de l'Assurance-maladie dans le domaine médical* ». Médecin de formation, Dominique Martin (65 ans), est également détenteur d'un certificat d'études statistiques appliquées à la médecine ainsi que d'un DEA de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)/Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS). A sa sortie de l'ENA, il a rejoint la DGS. Il a été notamment conseiller technique au cabinet de Bernard Kouchner, plus particulièrement chargé des relations avec les professionnels de santé libéraux. Il a aussi été directeur des risques professionnels à la CNAMTS, responsable de la branche accidents du travail /maladies professionnelles.